

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MÉDICAUX****PROCLAIM****Système implantable non rechargeable de
neurostimulation médullaire****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 13 juin 2023**

Faisant suite à l'examen du 13 juin 2023, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 13 juin 2023

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société ABBOTT MEDICAL France SAS informe la Commission qu'elle ne commercialise plus les références du système implantable non rechargeable de neurostimulation médullaire PROCLAIM détaillées dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent leur radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Ces références sont inscrites sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Références à radier
3451134	Neurostimulateur médullaire, ABBOTT / ST JUDE, PROCLAIM, système complet + accessoires	3665 ; 3667
3420903	Neurostimulateur, ABBOTT / ST JUDE, PROCLAIM, renouvellement	3665 ; 3667

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

PROCLAIM, 13 juin 2023

Toutes nos publications sont téléchargeables sur www.has-sante.fr